Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-direction de la Stratégie en Formation Recherche et Développement **Bureau** de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Dominique VIRGILI Tél : 01 49 55 42 14 Fax : 01 49 55 56 17 Mél : dominique.virgili@agriculture.gouv.fr (Réf. Interne / Classement)	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDSFRD/N2008-2020** **Date: 12 février 2008**

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse: **le 12/03/08**
Nombre d'annexe : **1**

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs
régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet : Accompagnement du Baccalauréat technologie STAV : Épreuve 9

Résumé : Informations sur les modalités des sessions nationales de préparation, d'harmonisation et d'échanges de pratiques des personnels à oral de l'épreuve E9

Mots-clés : Bac STAV; accompagnement; oral épreuve E9

Destinataires	
Pour exécution : – Directions régionales de l'agriculture et de la forêt – Directions de l'agriculture et de la forêt – Services régionaux de la formation et du développement (SRFD) et services de la formation et du développement (SFD) – Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales – Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole – Inspection de l'enseignement agricole – Unions nationales fédératives d'établissements privés	**Pour information :** – Organisations syndicales de l'enseignement agricole public – Fédération s d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation de sessions d'accompagnement à la préparation de l'épreuve E9.

Deux sessions d'accompagnement d'une journée sont programmées en inter-régions (Zone sud et Zone Nord).

Sont conviés 2 représentants par région concernée : un coordonnateur et un enseignant d'une des matières de l'épreuve E9 par établissement du public et du privé.

Sont, également invités les inspecteurs, les présidents, présidents-adjoints de jury et la personne du SRFD responsable de l'organisation de l'examen du baccalauréat Baccalauréat technologique série STAV pour chaque inter-région.

La structure organisatrice est l'ENFA ; les responsables de la formation sont Nina ASLOUM et Jean-François MARCEL.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA SESSION D'ACCOMPAGNEMENT :

Ces 2 sessions ont pour objectifs d'accompagner la préparation de l'épreuve E9 en favorisant les échanges et la mutualisation des pratiques entre les enseignants, les inspecteurs et les présidents-adjoints de jury par domaine du M10 « Enseignement d'initiative locale ».

EN PREALABLE :

Une enquête « sur les attentes » à renseigner avant le démarrage des 2 sessions de formation.

Afin de recueillir en amont les attentes des enseignants, d'en faire une synthèse pour que chaque inspecteur, les présidents adjoints puissent répondre le plus exhaustivement possible aux différents problèmes évoqués sur le lien suivant :
http://sphinx.educagri.fr/ENFA/dossiertechnostav/index.ht

PROGRAMME DES SESSIONS :

1. **Présentation des résultats de l'enquête** de 10h à 10h30

2. **Quatre ateliers d'échanges de pratiques** de 10 h30 à 15h00 :

   Echanges de pratiques en ateliers par domaine « Enseignement d'initiative locale »

   - Domaine aménagements et valorisation de l'espace
   - Domaine Production agricole
   - Domaine Transformation des produits alimentaires
   - Domaine Services en milieu rural.

3. **Séance plénière** de 15h30 à 17h000 **: Synthèse des ateliers.**

PUBLICS VISES :

- Un coordonnateur par établissement et un enseignant d'une des matières de l'épreuve E9,

- 1 personne du SRFD par région organisatrice de l'examen,

- Les présidents et adjoints de jury,

- Les fédérations de l'enseignement privé délèguent respectivement quatre personnes pour les deux sessions.

ANIMATION :

Elle est assurée par la sous direction des politiques de formation et d'éducation : POFE (Martine Méritan, Bureau des formations de l'enseignement technique et des partenariats professionnels : BEFTP et Catherine Loncle, bureau des examens : BEC), par les inspecteurs pédagogiques de l'enseignement agricole, les présidents adjoints de jurys, Nina Asloum et Jean-François Marcel responsables de formation de l'ENFA.

DATES ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE :

Pour chaque session; la répartition géographique est précisée ci-après :

- **La session 1 (Zone SUD)** se déroulera :

Le mardi 25 mars à 10H00 à 17H00
à L'ENFA de Toulouse
2 route de Narbonne
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX-FR

Code action SAFO : 530242/1

o **ZONE SUD : RÉGIONS CONCERNÉES**

AQUITAINE
AUVERGNE
CORSE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
LIMOUSIN
MIDI-PYRÉNÉES
PACA
PAYS DE LA LOIRE
POITOU-CHARENTES
RHONE-ALPES

- **La session 2 (Zone NORD)** aura lieu :

Le vendredi 28 mars 2008 de 10H00 à 17H00
à
AgroParistech (INAPG)
16, Rue Claude Bernard
75231 PARIS CEDEX 05

Amphi Tisserand

Code action SAFO : 530242/2

ZONE NORD : RÉGIONS CONCERNÉES

ALSACE
BASSE-NORMANDIE
BOURGOGNE
BRETAGNE
CHAMPAGNE-ARDENNE
FRANCHE-COMTÉ
HAUTE-NORMANDIE
ILE DE FRANCE
LORRAINE
NORD PAS DE CALAIS
PICARDIE
CENTRE

MODALITÉS PRATIQUES :

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, la structure organisatrice.

Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions se feront **obligatoirement par Internet** par les établissements sur le site :
http://www.safo.chlorofil.fr/sommaire.cfm

Chaque SRFD renseignera sur SAFO les avis SRFD (pour le 12/03/08).

L'ouverture « en ligne » sera effective dès la parution de la présente note de service .

o Date limite des inscriptions : **le mercredi 12 Mars 2008** pour les deux sessions.

A titre exceptionnel (pour des difficultés d'ordre informatique) :

- il sera possible de faxer la fiche inscription papier (validée par le chef d'établissement et le SRFD), téléchargeable sur le lien suivant http://www.safo.chlorofil.fr/sommaire.cfm

à l'ENFA « à l'attention d'Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD » au 05.61.75.03.09

Les personnes désignées par les fédérations de l'enseignement privé sont prises en charge par leur fédération pour leurs frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Chaque fédération devra retourner à l'ENFA l'ensemble des bulletins d'inscription des agents (envoi groupé : ZONE NORD et ZONE SUD) qui participeront à cette formation « à l'attention d'Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD » par FAX au 05.61.75.03.09.

o Date limite des inscriptions : **le mercredi 12 Mars 2008** pour les deux sessions

Annexe 1 : Utiliser **le bulletin d'inscription spécifique « Ets Privés »**

► Une fois les inscriptions enregistrées par la structure organisatrice, **un courriel « valant invitation »** sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives,
accompagné des informations pratiques concernant la logistique de cette session.

	Le sous-directeur de la stratégie en formation, recherche et développement : Gilbert PESCATORI

ANNEXE 1

Ecole Nationale
de Formation Agronomique

Service Formation Continue des Enseignants
Dossier suivi par :
Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD
☏ 05.61.75.34.02
Mèl : helene.beillouin-charraud@educagri.fr

Bulletin d'inscription
ETS
PRIVES

Accompagnement Bac Techno STAV : oral épreuve 9
Pour les établissements privés de l'enseignement agricole.

Structure organisatrice de l'action : **ENFA Toulouse**

Code de l'action (N°SAFO) : **530242**

N° de session : **1** (zone sud) ☐ **2** (zone nord) ☐

Intitulé :

Date :

Lieu

NOM et
Prénom

Date de Naissance

Établissement :
Adresse :

Téléphone :
Fax :

Mail :

domaine de l'EIL :

Fédération :
Adresse :

Téléphone :
Fax :

Mail :

Visa du Directeur de l'établissement	**Visa de la fédération susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacements** (transport et frais de mission)
Date Signature Cachet	Date Signature Cachet

La demande d'inscription est recevable uniquement si les avis (Ets et Fédération) sont renseignées.